

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :

<i>en exercice</i>	<i>: 10</i>
<i>présents</i>	<i>: 6</i>
<i>représentés</i>	<i>: 1</i>
<i>votants</i>	<i>: 7</i>
<i>Pour</i>	<i>: 7</i>
<i>Contre</i>	<i>: 0</i>
<i>Abstentions</i>	<i>: 0</i>

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le deux avril deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du vingt-six mars deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr BOUTY Serge à Mr BREUX Sylvain

Membre excusé n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice,
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore
Mr VERHELST Eduard

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick

Délibération 2024/030 en date du 9 avril 2024

Vote du budget primitif 2024 – Budget principal

Madame le maire informe les membres du Conseil Municipal des dépenses et recettes prévues au budget principal 2024. Elle rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'adopter le budget principal 2024 qui s'équilibre à **799 363.56 Euros** en section de fonctionnement et à **244 294.82 Euros** en section d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 10 avril 2024
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20240409-D2024-30-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024